

Lésigny, le 18 mars 2021

**COMPTE-RENDU DU SYNDICAT
INTERCOMMUNAL DU C.E.S.**

Réunion du 13 mars 2021

Nombre de Membres

En exercice : 8
Présents : 7
Absente : 1

**Le Conseil Syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

- **APPROUVE** le précédent compte rendu du 21 septembre 2020.
- **PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientation budgétaire pris sur la base d'un rapport des orientations budgétaires relatif à l'exercice 2021 dans les termes présentés en annexe concernant le Syndicat Intercommunal du C.E.S. **ADOpte** le rapport des orientations budgétaires 2021 du Syndicat Intercommunal du C.E.S.
- **DONNE** son accord sur le calcul de la contribution 2021 à 51 245,12 € concernant les frais d'utilisation du gymnase des Hyverneaux de Lésigny, soit 34 % des dépenses relatives au gymnase pour l'année 2020, dépenses d'un montant total de 150 720,94 €.

Séance levée à 11h45

La Présidente du S.I du C.E.S,
Sophie CHABANON-DEGUELLE



Affiché le : 19 mars 2021